



Partner



ASTRM/SVMTR

Association suisse des techniciens en radiologie médicale  
Schweizerische Vereinigung der Radiologiefachpersonen  
Associazione svizzera dei tecnici di radiologia medica



## 1. RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT

Pour l'ASTRM et le comité central, 2024 a été une année de travail intense, de décisions orientées vers l'avenir et d'avancées considérables. C'est avec fierté que je jette un regard sur les jalons qui ont été posés pour renforcer la profession de technicien-ne en radiologie médicale diplômé ES/HES et augmenter la visibilité du travail indispensable que nous fournissons. Parallèlement, les défis à relever ont été autant d'incitations à continuer à aller de l'avant en faisant preuve de détermination et d'innovation. L'accent a été mis sur la pénurie de personnel qualifié, le développement de la formation et le positionnement stratégique de notre profession dans le secteur de la santé. 2024 a également été marquée par un travail de communication accru, avec notamment la rédaction de fiches d'information, de prises de position et de livres blancs. L'objectif était d'être plus transparents vis-à-vis de nos membres, d'une part en leur détaillant l'ensemble de nos activités, de l'autre en veillant à la clarté et à l'uniformité des informations mises à leur disposition. Dans les domaines de la politique professionnelle et associative, de la communication ainsi que de la formation et du développement de la branche, des progrès considérables ont été réalisés. Cela se reflète en particulier dans l'utilisation plus efficace de nos ressources humaines et financières. La radiologie est en pleine mutation, notamment du fait de l'emploi de nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle. Si ces innovations suscitent un vif intérêt chez les fournisseurs et les utilisateurs, elles apportent également leur lot de défis. Les conditions-cadres légales, la sécurité des patients et la pratique professionnelle ne sont pas toujours mises au premier plan. Souvent, ce sont les intérêts économiques qui prévalent. Il est donc d'autant plus important qu'en tant qu'association professionnelle de la santé, nous soyons présents et fassions entendre notre voix. L'évolution rapide de la radiologie exige de nous que nous revoyions constamment nos priorités et que nous répondions aux besoins de nos délégué-e-s, de nos chef-fe-s TRM et de nos membres, tout en assurant notre pérennité financière.

Élu le 21 juin 2024 lors de l'assemblée des délégué-e-s à Genève, Switinder Ghotra a rejoint notre comité central. Dès son arrivée, nos discussions se sont vues enrichies de nouvelles perspectives et d'un élan inestimable. En début d'année, nous avons aussi abordé la question de l'avenir de la vice-présidence et des étapes essentielles pour un passage de témoin sans accrocs courant 2025. Dans le même temps, la répartition des ressources a été optimisée dans le but de continuer à accroître notre efficacité organisationnelle. Ces ajustements structurels renforcent notre organisation interne et posent des bases stables pour une gestion durable.

Cette année encore, un travail considérable a été consacré au **lancement de la filière d'études HES**. Après d'intenses discussions avec les partenaires concernés et la présentation de notre projet en nous appuyant sur des données concrètes et objectives, nous avons constaté chez eux une compréhension croissante à l'égard de notre volonté de favoriser durablement les perspectives de développement de notre profession. Cela nous a permis de réunir pour la première fois autour d'une même table toutes les parties prenantes pour avoir avec elles des discussions constructives. Ces efforts ont résulté en la création d'un groupe de travail composé de représentants de la Conférence spécialisée Santé des Hautes Écoles Spécialisées Suisses, de l'Association suisse des centres de formation de santé, d'OdASanté et de la Conférence suisse des directeurs de la santé, de la SGR-SSR et de l'ASTRM. Son objectif est de conduire une analyse différenciée des profils professionnels et d'examiner la nécessité d'une nouvelle filière d'études. Nous avons conscience du fait que la progression du travail de ce genre de groupes peut être lente, parfois délibérément. Toutefois, pour gagner du temps, nous avons œuvré en parallèle à la préparation d'un certain nombre de documents nécessaires, tels que les résultats d'une enquête menée auprès d'un petit groupe de membres visionnaires ou de discussions sur la façon de remédier au manque de

stages. Bien que le sujet fasse l'objet de discussions depuis des années, voire des dizaines d'années, nous avons réalisé en 2024 des avancées significatives. C'est précisément maintenant, dans cette phase délicate, qu'il ne faut absolument pas laisser la «fatigue» s'installer. Une fiche d'information détaillée a été rédigée pour souligner l'urgence et la pertinence de l'initiative. Notre objectif est d'aboutir en 2025 à la prise de décisions concrètes pour permettre aux étudiants de suivre une formation HES en Suisse alémanique et au Tessin.

Par ailleurs, au cours de l'année 2024, nous nous sommes intéressés de près à deux sujets centraux de l'imagerie par résonance magnétique (IRM): l'utilisation à distance de cette technologie et la réglementation de son utilisation pour garantir la sécurité des patients. Le premier thème concernait l'utilisation de la technologie IRM pour l'acquisition à distance. En collaboration avec les associations professionnelles d'Allemagne (DVTA) et d'Autriche (rtaustria), nous nous sommes lancés dans la rédaction d'un **livre blanc précurseur intitulé «Remote Scanning am MRT zur Sicherstellung qualitativ hochwertiger Gesundheitsversorgung» (Le Remote Scanning à l'IRM pour garantir des soins de santé de haute qualité en Suisse)** et avons mené à bien ce projet. Ce document fournit des recommandations pour garantir une mise en œuvre efficace et sûre de l'acquisition à distance dans les établissements de santé et a déjà été utilisé par d'autres pays européens comme base pour l'élaboration de leurs propres positions; un succès dont nous sommes fiers.<sup>1</sup> Il était important pour notre association d'adopter une position claire sur ce sujet et de mettre l'accent sur la sécurité des patients. Un podcast abordant le sujet sous différentes perspectives a également été réalisé.

Le deuxième thème encore ouvert est plus complexe en raison du grand nombre d'acteurs impliqués. Il concerne le **réglementation de l'utilisation de l'IRM**. L'objectif est d'accroître la sécurité des patients. Compte tenu de la pénurie actuelle de personnel qualifié, il est de plus en plus question de se

tourner vers d'autres alternatives, telles que le recours à d'autres groupes professionnels. Malheureusement, les solutions proposées ne sont pas toujours optimales. Malgré l'attractivité économique du domaine de l'IRM, nous tenons à ce qu'il y ait des normes strictes, un niveau de sécurité adéquat (garanti par des qualifications et une formation adaptées) et une minimisation des risques pour les patients. Sur la base d'un document de l'EFRS<sup>2</sup>, nous avons rédigé une prise de position qui attire l'attention sur les risques liés à une utilisation insuffisamment réglementée de l'IRM. Nous citons des exemples concrets d'accidents d'IRM mettant en évidence la nécessité d'une réglementation exhaustive. La prise de position a déjà été transmise à la direction de l'OFSP afin qu'elle examine notre demande. De plus, la section Suisse alémanique a recommandé de transformer la prise de position en un livre blanc qui fournisse des indications concrètes de mise en œuvre (à l'instar de notre projet à succès concernant l'acquisition à distance). Avec ces deux initiatives, nous plaçons pour une gestion responsable des progrès technologiques dans le domaine de l'IRM qui garantisse dans le même temps la qualité des soins de santé et la sécurité de nos patients.

Nous avons étudié de manière approfondie le **nouveau système tarifaire** dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2026. Pour ce faire, nous nous sommes également entretenus avec les chefs-fe-s TRM. Notre objectif est de préparer au mieux nos membres aux changements à venir. La nouvelle structure tarifaire, basée sur un système de taux individuels et forfaitaires, aura de vastes répercussions financières sur l'ensemble des volets de la radiologie. Pour une meilleure compréhension de ce modèle de coûts, nous avons rédigé un article de blog et mis à la disposition de nos membres un «simulateur Tarmed vs Tardoc». Des ateliers consacrés seront en outre proposés en 2025 en coopération avec la SGR-SSR afin d'assurer une bonne préparation à ce nouveau système tarifaire.

La **rencontre annuelle avec nos organisations partenaires**, l'Office fédéral de la

santé publique (OFSP) et la Croix-Rouge suisse (CRS), s'est tenue en avril. Elle était axée sur la reconnaissance des diplômes étrangers pour les techniciens en radiologie médicale. Le sujet a fait l'objet d'une attention croissante au cours de l'année, étant donné que l'OFSP a introduit en 2023 des contrôles systématiques de la mise en œuvre de l'obligation de formation professionnelle et continue en radioprotection. La pratique des institutions en matière de diplômes professionnels étrangers a également été examinée. Pour analyser en détail cette situation complexe et parfois obscure, nous avons, en tant qu'association, mené des discussions intenses avec tous les organismes concernés, dont le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), l'OFSP et la CRS. L'objectif: obtenir une image claire et incontestable de la situation actuelle grâce à la collecte de données, notamment par le biais d'une enquête auprès des membres. Afin de rassembler et de diffuser les informations recueillies, une fiche d'information offrant une base commune à tous les participants a été rédigée. Face à l'importante pénurie de TRM, la Suisse est fondamentalement tributaire des professionnels qualifiés étrangers sans reconnaissance formelle de leurs diplômes. Si ces professionnels venaient à ne plus pouvoir exercer, cela entraînerait de graves pénuries dans les services de radiologie, de médecine nucléaire et de radio-oncologie et allongerait considérablement les délais de traitement. Pour faire face à cette problématique, il était essentiel de réunir toutes les parties prenantes autour d'une même table et d'élaborer avec elles des solutions concrètes à la question de la reconnaissance des diplômes. Suite à nos efforts à cet égard, une rencontre a été fixée en janvier 2025 afin de poursuivre les discussions de façon constructive et d'élaborer des mesures viables.

En 2024, notre **collaboration avec la Société Suisse de Radiologie (SGR-SSR)** s'est intensifiée. J'ai été invité à prendre part à toutes les réunions du comité en tant que membre non votant. Cela m'a permis d'avoir un aperçu précoce des évolutions pertinentes et d'exercer une influence proactive.

Notre présence à ces réunions a, selon moi, été d'une importance capitale pour souligner la position et l'engagement de l'ASTRM.

Un autre sujet central de l'année 2024 a été la **restructuration de la communication**, qui, compte tenu de l'hétérogénéité des membres, demande que l'on y accorde une attention particulière. Il s'agissait pour nous d'identifier les voies et canaux de communication appropriés pour transmettre les informations de manière efficace et ciblée. Afin d'optimiser les processus de travail, trois groupes spécialisés ont été constitués: RP (réseaux sociaux/relations publiques), communication aux membres (espace interne du site Internet et beUnity) et blog (articles spécialisés). Cette répartition garantit une structure claire, évite les interférences et permet une gestion équilibrée de l'information. Notre présence renforcée sur les plateformes comme Instagram et LinkedIn offre de nouvelles possibilités de s'adresser à un public plus dynamique et potentiellement plus large, y compris à des non-membres. Elle nous permet de nous positionner comme une association moderne et engagée, qui poursuit activement ses objectifs, établit la confiance et atteint à la fois les groupes-cibles existants et de nouveaux.

Du 28 février au 3 mars 2024, j'ai participé au **Congrès européen de radiologie (ECR)**, dont le thème central était «Next Generation Radiology». L'événement a offert un aperçu complet des futures évolutions technologiques et de leur impact sur la radiologie. J'ai trouvé particulièrement précieuse la possibilité d'identifier les défis majeurs des années à venir pour adapter notre orientation stratégique en conséquence.

En mars 2024, le **congrès annuel de radiologie pour les techniciens en radiologie médicale**, connu sous le nom de «Spirit of MTR», a eu lieu à Pontresina. Le samedi 16 mars 2024, j'ai participé à une table ronde sur le thème de la «Communication efficace avec les patients». En fin de journée, j'ai présenté les dernières évolutions de l'ASTRM. Le congrès, qui était placé sous une nouvelle direction, a été cette année encore un grand succès et s'est dé-

<sup>1</sup> Par exemple: 2024 EFRS-ISRR Joint Statement on Teleoperations

<sup>2</sup> EFRS Position on MRI Procedures performed by non-radiographers and non-qualified personnel

roulé dans une atmosphère particulièrement inspirante.

Du 20 au 22 juin 2024, plus de 150 techniciens en radiologie médicale se sont réunis à **Genève pour le Congrès Suisse de radiologie SCR'24** afin d'échanger avec leurs collègues du domaine de la radiologie. Au total, le congrès a compté environ 1214 participants. Lors de la Soirée des techniciens en radiologie médicale, près de 75 participants de toutes les régions linguistiques se sont retrouvés dans un superbe rooftop-bar pour une rencontre conviviale dans une ambiance détendue et ont passé une excellente soirée.

Lors de la **Journée internationale de la radiologie du 8 novembre**, nous avons attiré l'attention de manière ciblée sur notre profession et son importance. Cette année, nous avons changé de slogan et mis l'accent sur la sécurité de nos patient-e-s: «Nous sommes technicien-ne-s en radiologie médicale diplômé-e-s. Notre objectif principal? Votre sécurité!». Les cliniques, institutions et membres ont été invités à publier l'affiche sur leurs canaux de communication (intranet, réseaux sociaux, panneaux d'affichage, etc.). De nombreuses photos de l'affiche, prises avec différentes équipes de radiologie, ont été partagées sur divers réseaux sociaux, ce qui a permis à notre profession d'atteindre un large public. Nous avons été enthousiasmés par la participation de nos membres à cette campagne.

Le 16 novembre, la **Journée des TRM** a réuni quelque 120 participants. Après plusieurs années au même endroit, nous avons choisi cette fois-ci d'organiser l'événement à l'Eventfabrik, à Berne, afin de le rendre encore plus professionnel grâce à la technologie moderne à disposition. Lors de cet événement de politique professionnelle, l'accent a été mis sur le nouveau système tarifaire TARDOC, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026, ainsi que sur des thèmes tels que la qualité du travail, la charge de travail et la sécurité des patients. Les résultats de l'étude du marché du travail de l'ASTRM ont également été présentés. Cette étude est à la fois complexe et coûteuse, mais nous fournit des informations précieuses que nous pouvons utiliser pour être plus crédibles face à nos partenaires et leur renvoyer une image encore plus profes-

sionnelle. En plus des conférences et des discussions de groupe, l'événement a aussi été l'occasion de nouer des contacts avec des sponsors et des exposants, sans qui ce genre de manifestations ne seraient pas réalisables.

Cette année encore, nos **commissions** ont proposé à nos membres des formations continues de haute qualité. Celles-ci ont également suscité l'intérêt de nos concurrents, ce qui est le signe manifeste de la participation active et impliquée de nos membres. Nous pouvons en être fiers, car cela montre à quel point notre offre de formation est appréciée et pertinente.

Après tous les succès de l'année écoulée, je dois malheureusement vous faire part d'une nouvelle peu réjouissante: le comité de la **section Tessin** a annoncé sa démission pour la fin de l'année 2024. Cela a donné lieu à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire lors de laquelle il a été décidé de **dissoudre la section**. Cette décision a d'importantes conséquences dont il faudra tenir compte à l'avenir. Une diminution du nombre de membres est également à déplorer depuis quelques années, ce qui donne à réfléchir. Cette tendance doit être prise en compte dans la planification stratégique du comité central et des sections.

Bien qu'il ne soit pas toujours possible d'éviter que ce genre de choses se produisent, il est capital de ne pas se laisser décourager afin d'aborder l'avenir avec davantage de conscience et d'assurance. Cette année, nous avons redoublé d'efforts pour accroître notre visibilité et communiquer avec transparence les informations relatives à nos activités et à notre fonctionnement. Il est essentiel de se saisir activement des préoccupations des membres et de les épauler au mieux. Pour cela, il est crucial de travailler en étroite collaboration avec les délégués et les chefs TRM, car ils représentent directement les membres et sont en mesure de défendre leurs intérêts. Je suis convaincu que la consolidation des réseaux des chefs TRM est d'une importance centrale. Il n'y a que par notre présence que nous pouvons prouver notre travail et notre engagement. Cela nous permet de répartir plus efficacement nos ressources et d'optimiser encore davantage les services proposés à nos membres. Chacun d'entre vous a

la possibilité de devenir ambassadeur ou ambassadrice de notre profession et de notre association et de contribuer activement à la concrétisation de nos objectifs. Ensemble, jetons les bases d'un avenir prospère pour notre profession.



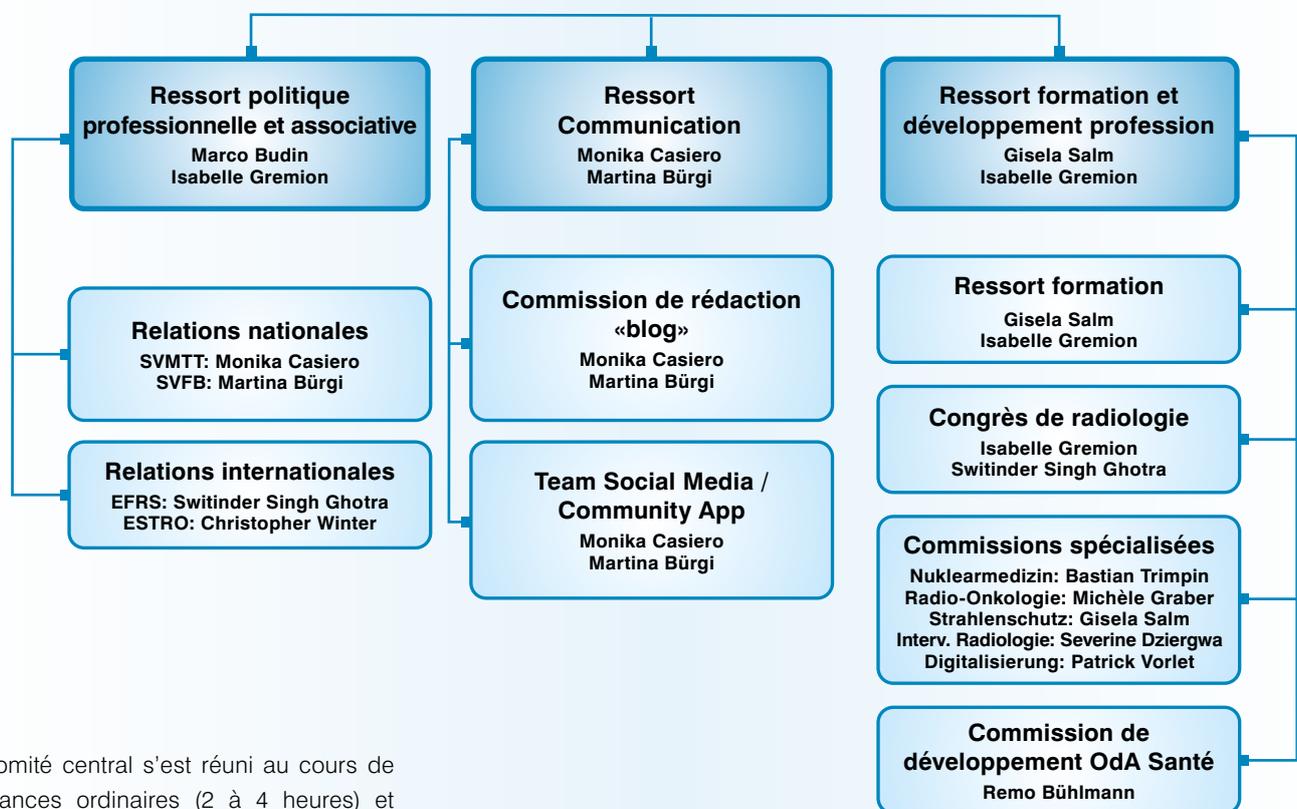
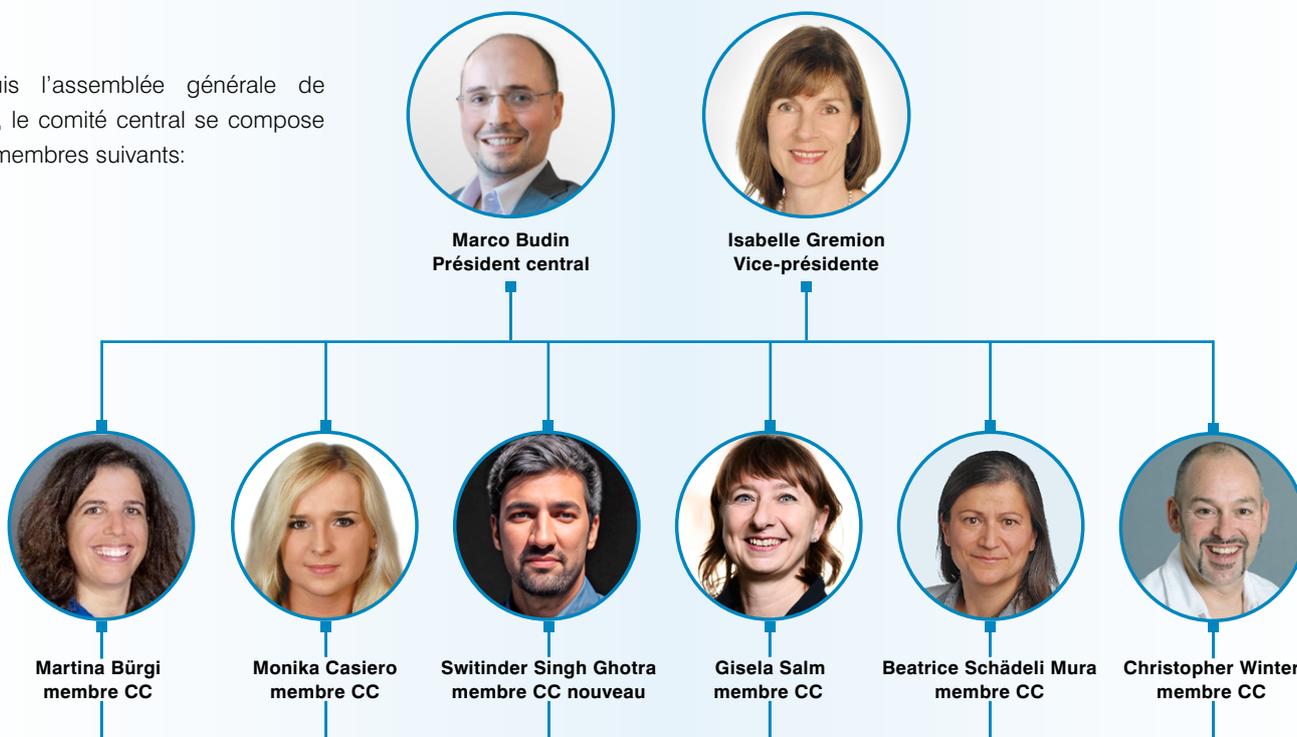
*M. Budin*

**Marco Budin**  
Président central

**2. DIRECTION DE L'ASSOCIATION**

**2.1. Comité central**

Depuis l'assemblée générale de 2024, le comité central se compose des membres suivants:



Le comité central s'est réuni au cours de 6 séances ordinaires (2 à 4 heures) et d'une journée de retraite (1 jour).

## 2.2. Assemblées des délégué-e-s

### 2.2.1. Assemblée ordinaire des délégué-e-s de juin 2024

L'assemblée des délégué-e-s 2024 s'est tenue à Genève dans le cadre du SCR'24.

Le matin du vendredi 21 juin, dans la salle K du Palexpo, douze délégués se sont réunis pour l'assemblée annuelle des délégué-e-s. Outre les délégués, quelques fonctionnaires et de nombreux autres membres, y compris des étudiants, étaient présents pour s'informer des les activités et nouveautés de l'association.

Les affaires ordinaires de l'assemblée des délégué-e-s ont fait l'objet de peu de discussions. Le rapport annuel et les comptes annuels 2023 ainsi que le budget 2025 ont été adoptés. Switinder Singh Ghotra a été élu membre du comité central à l'unanimité. Marco Budin a annoncé que le mandat d'Isabelle Gremion prendrait fin à l'Assemblée des délégué-e-s 2025. Gisela Salm se portera candidate au poste de vice-présidente lors de l'AD 2025. Isabelle Gremion et Marco Budin la prépareront à cette fonction. Pour éviter tout conflit d'intérêts en ce qui concerne le positionnement HES, Isabelle Gremion continuera à assister ponctuellement le comité central après son mandat.

### 2.3. Conférence des présidents des sections

Le comité central a organisé deux conférences des présidents avec les sections. L'accent a été mis sur les échanges et la coopération entre les membres et sur la dissolution de la section Tessin prévue pour fin 2024.

### 2.4. Secrétariat général

Depuis 2010, le secrétariat général de l'ASTRM se trouve chez warnag | Walker Management AG. Depuis 2017, Helene Rebsamen occupe la fonction de secrétaire générale de l'ASTRM.

Dans le domaine de l'administration ainsi que dans le cadre de l'organisation de manifestations, elle est secondée par Sonja Weilenmann et Rahel Zihlmann. Nina Hänslé, David Herren et Barbara Steffen s'occupent du soutien au niveau des projets ainsi que des procédures de consultation et des questions en relation avec le droit. En collaboration avec Nicole Rhyn, Regula Bittner est responsable des domaines finances et comptabilité. Leonie von Matt, responsable communication, est chargée de la communication. La mise en page est assurée par Christiane Pommerien.



## 3. POLITIQUE PROFESSIONNELLE ET ASSOCIATIVE

### 3.1. Journée des TRM

Le 16 novembre 2024, à l'Eventfabrik de Berne, s'est déroulée la Journée des TRM, un événement annuel de politique professionnelle qui réunit les techniciens en radiologie médicale. Pour l'édition 2024 de la Journée des TRM, l'accent a été mis sur le nouveau système tarifaire TARDOC, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2026, ainsi que sur les thèmes de la qualité du travail, de la charge de travail et de la sécurité des patients.

En plus des présentations passionnantes et des discussions de groupe animées, l'événement a aussi offert de nombreuses occasions de réseautage et d'échange avec les sponsors et les exposants présents sur place.

### 3.2. Contacts au niveau international

#### 3.2.1. European Federation of Radiographer Societies (EFRS)

La 17<sup>e</sup> assemblée générale de l'EFRS (European Federation of Radiographer Societies) s'est tenue à Athènes, en Grèce, les 15 et 16 novembre 2024. L'ASTRM est un membre actif de l'EFRS et a été représentée à l'assemblée générale par Switinder Singh Ghotra. Ce type de rencontre permet à l'ASTRM de nouer des contacts, de développer des relations avec différentes associations et de se tenir informée de l'évolution de la profession à l'international.

#### 3.2.2. Société Européenne pour la Radiothérapie et l'Oncologie (European Society for Therapeutic Radiology and Oncology – ESTRO)

Depuis 2021, l'ASTRM est membre de la Société Européenne pour la Radiothérapie et l'Oncologie (European Society for Therapeutic Radiology and Oncology – ESTRO) et participe régulièrement à des réunions d'échange à l'échelle européenne. Tous les membres de l'ASTRM qui travaillent dans le domaine de la radio-oncologie sont automatiquement membres de l'ESTRO.

#### 3.3.3. Réunions d'échanges institutionnalisés avec des organisations partenaires / adhésions

L'ASTRM a participé à différentes manifestations, réunions et journées nationales (en

partie en ligne) et a ainsi pu entretenir de nombreux contacts avec les autorités, associations et organisations nationales suivantes:

- ASMTT Santé
- USPL Union suisse des professions libérales
- SGR-SSR Société suisse de Radiologie
- SGNM-SSMN Société Suisse de Médecine Nucléaire
- Office fédéral de la santé publique (OFSP) – division Radioprotection
- Croix rouge suisse (CRS)

### 3.4. Commissions et groupes d'experts

#### 3.4.1. Commission de radioprotection

La commission de radioprotection (CRP) traite de thèmes et questions en lien avec la radioprotection en radiologie diagnostique, en médecine nucléaire et en radio-oncologie.

En 2024, elle s'est penchée sur les sujets suivants:

- consultation sur la révision partielle de l'ordonnance sur la formation en radioprotection
- nouvelle attribution du siège de l'ASTRM dans le groupe de pilotage des audits cliniques
- publication d'un flyer sur les moyens de protection des patients

En 2024, la CRP a organisé une formation continue en radioprotection lors du Congrès de radiologie à Pontresina. De plus, deux webinaires (l'un destiné aux radiologues, l'autre aux assistants dentaires, aux hygiénistes dentaires, aux techniciens de salle d'opération, aux assistants médicaux et à d'autres groupes professionnels soumis à la formation continue) ont été organisés. En 2024, Anja Rieker, Mirjam Heinrich, Katja Scherz et David Bärtschi ont mis fin à leurs longues années de travail au sein de la CRP. Renée Zemp et Gabriel von Allmen en sont, eux, devenus membres.

#### 3.4.2. Commission de médecine nucléaire

La commission de médecine nucléaire est l'interlocuteur pour les thèmes et questions en lien avec la médecine nucléaire; elle organise chaque année une formation continue. Le compte rendu complet est dispo-

nible sur le [blog](#), et tous les supports des exposés sont visibles sur le [site Internet](#).

### 3.4.3. Commission de radio-oncologie

La commission de radio-oncologie traite de thèmes et questions de radio-oncologie; elle organise chaque année une formation continue. Les polycopiés des exposés sont visibles sur le [site Internet](#).

### 3.4.4. Commission de radiologie interventionnelle

La commission de radiologie interventionnelle est responsable des thèmes et des questions en rapport avec le domaine de la radiologie interventionnelle. Elle place son travail sous la devise «motivée, en réseau, engagée». L'objectif de la commission est d'offrir régulièrement des formations continues aux membres de l'ASTRM. La commission de radiologie interventionnelle a organisé en mars 2024 une formation continue à l'Hôpital universitaire de Bâle, à laquelle 26 personnes ont participé.

### 3.4.5. Commission d'intelligence artificielle et de digitalisation

La commission d'intelligence artificielle et de digitalisation est gérée par la section Romande. Elle fournit des informations sur les développements et projets technologiques, entretient des échanges avec l'industrie et propose des formations continues dans le domaine de l'intelligence artificielle.

## 3.5. Projets de l'ASTRM

### 3.5.1. Positionnement Haute école spécialisée

L'ASTRM prévoit le lancement d'une filière dans une haute école spécialisée en Suisse alémanique et au Tessin.

À l'heure actuelle, un groupe de travail dirigé par la Conférence spécialisée Santé des Hautes Écoles Spécialisées Suisses, de l'Association suisse des centres de formation de santé et d'OdASanté est en train de différencier les profils professionnels et d'analyser les facteurs d'influence en se basant sur l'exemple des TRM.

### 3.5.2. Analyse du marché du travail

En mars et avril 2024, l'ASTRM a réalisé une analyse du marché du travail. Cette analyse a pris la forme d'une enquête en ligne. Celle-ci était composée de deux sondages: un questionnaire général pour les techniciens en radiologie médicale diplômés ES/HES, et un questionnaire pour les chef-fe-s TRM diplômé-e-s ES/HES.

L'objectif de cette enquête était d'analyser l'état actuel du marché du travail des techniciens en radiologie médicale diplômés ES/HES. Cette analyse du marché du travail à grande échelle a déjà été réalisée en 2011 et en 2020, ce qui a permis de procéder à des analyses comparatives. Au total, le questionnaire a été rempli en intégralité par 529 personnes.

L'enquête de 2024 a notamment révélé une satisfaction globale élevée parmi toutes les personnes interrogées. Malgré des perspectives de travail limitées, la moitié des personnes interrogées comptent continuer à travailler encore au moins dix ans à leur poste actuel.

### 3.5.3. Nouvelle formation continue en ligne e-module «TDM cardiaque – partie 1 et partie 2»

En 2024, molecule-media GmbH a lancé, en collaboration avec l'ASTRM, l'e-module «TDM cardiaque – partie 1 et partie 2». Cette formation continue traite de l'examen de TDM cardiaque standard. Diego della Santa, technicien en radiologie médicale diplômé ES et co-responsable des techniciens en radiologie médicale diplômés à l'hôpital cantonal de Lucerne, explique le sujet en deux parties avec des contrôles d'apprentissage et un contrôle final, afin d'approfondir la matière.

### 3.5.4. L'ASTRM passe au numérique – l'application communautaire a un an

Depuis le lancement de l'application communautaire de l'ASTRM le 1<sup>er</sup> janvier 2023, plus de 460 membres s'y sont inscrits et y ont pris part activement. L'application permet un échange ciblé au sein de divers groupes de spécialistes et de sections, dont un destiné spécifiquement aux chef-fe-s TRM. Elle est également un vecteur d'actualité et tient régulièrement à jour les membres quant aux cours, aux offres d'emploi, aux événements et aux ordonnances. L'écho positif que nous recevons de la part des membres nous encourage à poursuivre le développement continu de l'application.

### 3.5.5. Livre blanc: Le Remote Scanning à l'IRM pour garantir des soins de santé de haute qualité en Suisse

Les associations professionnelles d'Allemagne (DVTA) et d'Autriche (rtaustria) et de Suisse (SVMTR/ASTRM) se sont lancées dans la rédaction d'un document précurseur intitulé «Remote Scanning am MRT zur Sicherstellung qualitativ hochwertiger Gesundheitsversorgung» (Le Remote Scanning à l'IRM pour garantir des soins de santé de haute qualité en Suisse). Ce livre blanc renferme un ensemble de recommandations pour garantir la réalisation efficace et sûre d'examen d'imagerie à distance par les établissements de santé. Basé sur celui-ci, un autre livre blanc tenant compte, en outre, du cadre juridique spécifique à la Suisse a été rédigé.



**4. FORMATION**

**4.1. Commission de formation**

En 2024, la commission de formation s'est réunie trois fois sous la présidence d'Isabelle Gremion et de Gisela Salm. Les représentant-e-s de tous les prestataires de formation et de tous les domaines ont discuté et ont travaillé sur les dossiers relatifs à la formation sur mandat du comité central.

**4.2. Concept de formation**

Le concept de formation adopté par le comité central est mis en œuvre depuis 2012.

**PEC Mammographie de dépistage**

La formation continue est proposée en Suisse alémanique et au Tessin par les prestataires de formation et en Suisse romande par la section Romandie.

En octobre 2024, pour la première fois au Tessin, un cours refresh sur le thème de la mammographie de dépistage a été organisé conjointement par le Département de la santé du canton du Tessin, le Screening mammografico Ticino et la section Tessin de l'ASTRM. L'événement a enregistré le nombre

satisfaisant de 23 participants et a été un franc succès.

**PEC Radioprotection**

Le plan d'études cadre Radioprotection est conforme à l'Ordonnance sur la radioprotection actuelle.

L'annexe à ce plan d'études cadre stipule également les formations continues obligatoires pour différents autres groupes professionnels de la santé qui travaillent également avec des rayonnements ionisants. L'ASTRM considère qu'il est de son devoir non seulement de développer des formations continues pour ses membres et pour tous les techniciens en radiologie médicale de Suisse, mais aussi de soutenir d'autres professionnels de la santé en leur apportant des connaissances spécialisées. En 2024, les sections Suisse alémanique et Romande ont organisé plusieurs cours de radioprotection à destination des techniciens en radiologie médicale, mais aussi d'autres professionnels de la santé.

**4.3. Congrès de radiologie SCR'24**

Au total, 1214 personnes ont participé au SCR'24, dont environ 150 TRM. Le congrès

s'est déroulé du 20 au 22 juin 2024 à Palexpo à Genève. Il a donné lieu à une multitude de conférences et d'ateliers intéressants. Vous trouverez toutes les présentations des intervenant-e-s ainsi que les impressions sur notre [site Internet](#). Lors de la Soirée des techniciens en radiologie médicale du 20 juin 2024, près de 65 participants de toutes les régions linguistiques se sont retrouvés dans un superbe rooftop-bar pour une rencontre conviviale dans une ambiance détendue et ont passé une excellente soirée.

**4.4. SASRO**

Organisé chaque année, le SASRO Meeting 2024 s'est déroulé du 19 au 21 septembre. À l'occasion du 28e congrès de la SASRO, environ 500 participants se sont réunis sur le site CAMPUS de Sursee. Le thème du congrès était «Learning Health Systems: collection of evaluable data, data transformation into knowledge, feedback to patient value». De nombreuses présentations passionnantes se sont tenues sur ce thème et sur d'autres aspects du sujet.

**Évolution du nombre de participant-e-s au Congrès de radiologie**



 **5. COMMUNICATION**

**5.1. Site Internet [www.astrm.ch](http://www.astrm.ch)**

Le site Internet de l'ASTRM sert de plateforme de communication centrale et est actualisé continuellement. En 2024, le site a enregistré un total de 117 983 pages consultées sur 37 808 sessions par un total de 22 426 visiteurs. Parmi eux, 2,3 % visitaient le site pour la première fois, tandis que 97,7 % étaient des utilisateurs récurrents. En moyenne, 3,12 pages ont été consultées par session, avec une durée de visite de 3,46 minutes par visite.



37 808 sessions



220 annonces d'emploi en ligne



2100 abonné-e-s



117 983 pages consultées



83 abonnés aux alertes d'emploi



Taux d'ouverture (Ø):  
57,7 %



Durée moyenne de visite:  
3 min 46 s



Taux de clics (Ø):  
13,2 %

**5.2. Portail d'offres d'emploi**

**[www.astrm.ch/membres/jobs](http://www.astrm.ch/membres/jobs)**

En 2024, environ 220 annonces d'emploi ont été publiées en ligne. En décembre 2024, le portail d'offres d'emploi compte 83 abonné-e-s aux alertes d'emploi.

**5.3. Newsletter ASTRM**

La newsletter, qui informe régulièrement sur les nouveautés en matière de politique professionnelle et associative, a été publiée neuf fois en 2024, en grande partie dans les trois langues nationales. Elle a été envoyée, en moyenne, à 2100 destinataires. Le taux d'ouverture a été de 57,7 %, et 13,2 % des lecteurs ont cliqué sur des liens complémentaires. De plus, sept annonces ont été publiées via la newsletter en 2024.



### 5.4. beUnity

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, l'application communautaire de l'ASTRM «beUnity» joue un rôle décisif dans la communication de l'association. L'application relie, crée des réseaux sociaux et rend le savoir accessible à tous. Au 31 décembre 2024, 478 membres étaient enregistrés sur l'application. Au total, 402 contributions ont été publiées en 2024.

### 5.5. Blog en ligne

Partie intégrante du site Internet, le blog en ligne fournit aux membres des contenus professionnels, des informations sur les évolutions actuelles et des astuces pratiques dans un espace protégé. En 2024, au total 20 articles ont été publiés sur le blog.

### 5.6. Réseaux sociaux

L'ASTRM tient une page Facebook comptant 545 abonné-e-s (@svmtr.ch). De plus, l'association possède depuis 2021 un compte Instagram (@svmtrastrm) dont la communauté n'a cessé d'augmenter pour atteindre, fin 2024, quelque 537 abonné-e-s, ce qui représente une hausse notable. Des contenus concernant des manifestations, des thèmes spécifiques à la profession et d'autres sujets pertinents pour les membres sont régulièrement publiés via ces canaux. Les réseaux sociaux sont également utilisés à des fins de relations publiques. Une page d'entreprise LinkedIn a en outre été créée en décembre 2024 et sera gérée à partir de 2025.

### 5.7. Relations publiques

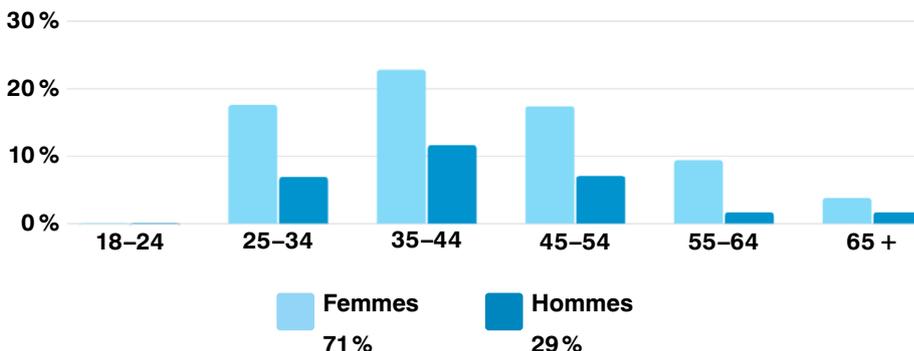
Les offices cantonaux de l'orientation professionnelle ont reçu du matériel d'information. La participation à diverses foires professionnelles était assurée par les prestataires de formation ainsi que par les OrTra cantonaux.



Followers de la Page Facebook

545

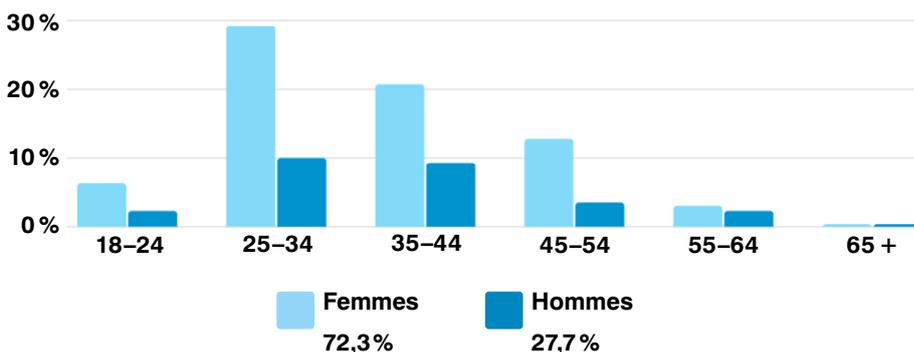
Âge et genre



Followers Instagram

537

Âge et genre



### 5.8. Journée de la radiologie: campagne de sensibilisation

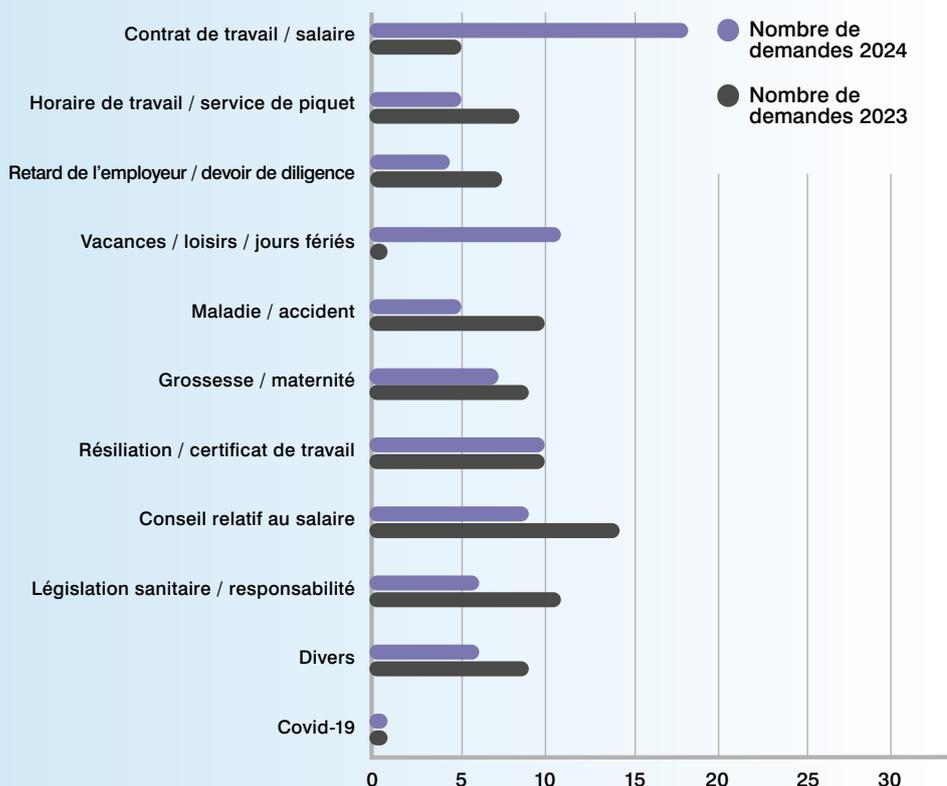
Le 8 novembre 1895 – il y a 127 ans – le physicien Wilhelm Conrad Röntgen découvrait par hasard les rayons X dans le cadre de ses expériences. Une découverte rayonnante qui a fondamentalement changé la médecine. C'est pourquoi en 2012, la Journée annuelle mondiale «International Day of Radiology» (IDoR) a vu le jour. À l'occasion de cette journée, l'ASTRM a lancé cette année encore une campagne de sensibilisation. Elle a voulu mettre un coup de projecteur sur la profession de technicien en radiologie médicale ES/HES avec le slogan

«En tant que techniciens en radiologie médicale diplômés, nous voyons ce que vous ne voyez pas.». Plusieurs institutions ont envoyé des photos d'équipe – avec le poster – à l'ASTRM. Les impressions de la campagne publique sont disponibles sur les canaux de médias sociaux Facebook et Instagram de l'ASTRM ou en utilisant les hashtags #IDoR2022, #techniciensenradiologiemédicale et #astrm.

date, depuis juillet 2024, l'ASTRM compte également Menges Medical parmi ses partenaires sponsors. Nous adressons nos remerciements à nos partenaires sponsors pour leur soutien en 2024.

### 5.9. Partenaires de l'ASTRM

Les relations partenariales de l'ASTRM mentionnées ci-dessous sont axées sur le long terme. En plus de ses sponsors de longue



## 6. PRESTATIONS

### 6.1. Conseil juridique

En 2024, l'ASTRM a prodigué au total 82 conseils juridiques, soit 3 conseils de moins qu'en 2023, ce qui constitue une légère diminution de l'ordre de 3 %. Les juristes de l'ASTRM ont aussi participé au suivi et à l'élaboration de fiches techniques ainsi qu'aux mises à jour de la FAQ sur le droit du travail. Le service juridique a également procédé à des clarifications juridiques dans le domaine de l'IRM et de la radiologie à distance ainsi que de la délégation d'activités médicales.

## 6.2. Assurance protection juridique

L'assurance protection juridique intervient dans les cas où les conflits juridiques sont inévitables.

Notre partenaire d'assurance (AXA-ARAG) est aux côtés des membres de l'ASTRM et offre une couverture pour les litiges couverts dans le cadre de l'activité professionnelle, par exemple dans les domaines du droit du travail, du droit pénal et du droit des assurances. Cette couverture s'élève à CHF 250 000.- par cas juridique (exception: les cas bagatelle jusqu'à CHF 300.-). Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.astrm.ch](http://www.astrm.ch), dans «Membres» > «L'assurance de protection juridique et conseil juridique».

## 6.3. [www.e-log.ch/fr](http://www.e-log.ch/fr)

Depuis 2018, l'ASTRM fait partie des associations professionnelles participant à la plateforme de Continuous Professional Development (CPD) [www.e-log.ch/fr](http://www.e-log.ch/fr) et contribue activement à son développement. 709 membres de l'ASTRM sont enregistrés comme utilisateurs actifs sur la plateforme. Ce nombre ne cesse d'augmenter. De plus, au cours de l'année, l'ASTRM a accrédité 68 offres de formation avec lesquelles il était possible d'engranger un total de 1174 points e-log. L'ASTRM recommande d'obtenir 75 points e-log dans un délai de trois ans. Les membres qui satisfont à cette exigence peuvent obtenir gratuitement un certificat annuel de la part d'e-log.



**Votre profil de carrière sur**  excellence | experience | education

La plate-forme de formation continue idéale pour les professionnels de la santé. Votre portfolio professionnel est toujours à jour parce que:

- vos diplômes et certificats sont classés dans un dossier électronique centralisé;
- votre curriculum vitae est actualisé;
- vous recevez des points-log et un certificat pour vos formations continues.

 **ENREGISTREZ-VOUS: [e-log.ch](http://e-log.ch)**

**Votre profil de carrière sur**  excellence | experience | education

La plate-forme de formation continue idéale pour les professionnels de la santé. Votre portfolio professionnel est toujours à jour parce que:

- vos diplômes et certificats sont classés dans un dossier électronique centralisé;
- votre curriculum vitae est actualisé;
- vous recevez des points-log et un certificat pour vos formations continues.

 **ENREGISTREZ-VOUS: [e-log.ch](http://e-log.ch)**

**Bilan au 31 décembre 2024**

	<b>Bilan 31.12.2024</b>	<b>Bilan 31.12.2023</b>
<b>ACTIFS</b>		
<b>Fonds de roulement</b>		
Liquidités	344 150.45	348 942.41
Créances livraisons et prestations	11 095.90	15 606.90
Autres créances à court terme	148.50	7 388.26
Actifs de régularisation	30 990.30	24 790.40
<b>Total ACTIFS</b>	<b>386 385.15</b>	<b>396 727.97</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Fonds étrangers à court terme</b>		
Engagements résultant de livraisons / prestations	104 081.83	66 339.13
Autres engagements à court terme	3 243.63	2 165.25
Passifs de régularisation	1 820.00	4 201.50
<b>Total fonds étrangers à court terme</b>	<b>109 145.46</b>	<b>72 705.88</b>
<b>Fonds étrangers à long terme</b>		
Provisions	56 800.00	89 800.00
<b>Total fonds étrangers à long terme</b>	<b>56 800.00</b>	<b>89 800.00</b>
Capitaux propres	234 222.09	238 482.97
<b>Total capitaux propres</b>	<b>234 222.09</b>	<b>238 482.97</b>
<b>Bénéfice (+) / perte (-)</b>	<b>-13 782.40</b>	<b>-4 260.88</b>
<b>Total PASSIFS</b>	<b>386 385.15</b>	<b>396 727.97</b>



## Compte pertes et profits au 31 décembre 2024

	Compte pertes et profits 2024	Budget 2024
<b>RECETTES</b>		
Association	354 980.00	388 000.00
Sections	5 449.86	0.00
Communication	116 650.01	135 000.00
Formation	52 884.60	40 000.00
Politique professionnelle et associative	13 425.00	13 000.00
Prestations / autres recettes	6 063.54	7 500.00
Réduction des recettes	300.00	0.00
<b>Total RECETTES</b>	<b>549 753.01</b>	<b>583 500.00</b>
<b>CHARGES</b>		
Direction générale de l'association	195 592.71	196 500.00
Sections	9 678.54	5 000.00
Communication	116 829.23	118 000.00
Formation	77 463.05	85 000.00
Politique professionnelle et associative	76 491.99	65 500.00
Prestations	44 461.55	65 000.00
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>520 517.07</b>	<b>535 000.00</b>
<b>Matériel et prestations</b>		
Charges sociales	1 617.20	3 100.00
Assurance biens, taxes, charges, autorisations	382.30	850.00
Charges adm. et autres charges d'exploitation	19 180.59	37 000.00
Autres charges d'exploitation	24 186.47	15 000.00
Charges et produits financiers	0.61	1 000.00
<b>TOTAL Autres charges d'exploitation</b>	<b>45 367.17</b>	<b>56 950.00</b>
Charges et recettes exceptionnelles	-3 221.58	0.00
Impôts directs	872.75	1 000.00
<b>TOTAL CHARGES ET RECETTES EXCEPTIONNELLES / IMPÔTS</b>	<b>-2 348.83</b>	<b>1 000.00</b>
<b>Résultat: Bénéfice (+) / perte (-)</b>	<b>-13 782.40</b>	<b>-9 450.00</b>

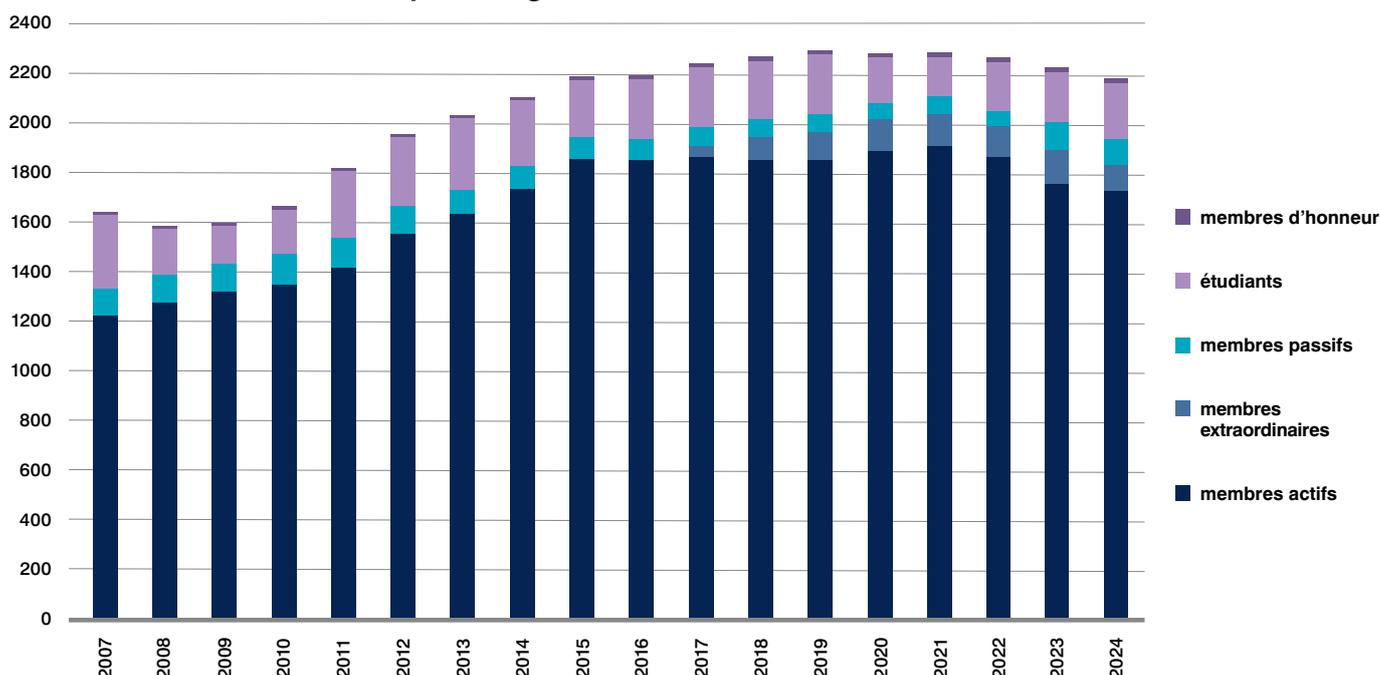
## 8. MEMBRES

En fin d'année, l'ASTRM a enregistré une baisse du nombre de ses membres. Une assemblée générale extraordinaire de la section Tessin a eu lieu le 12 décembre

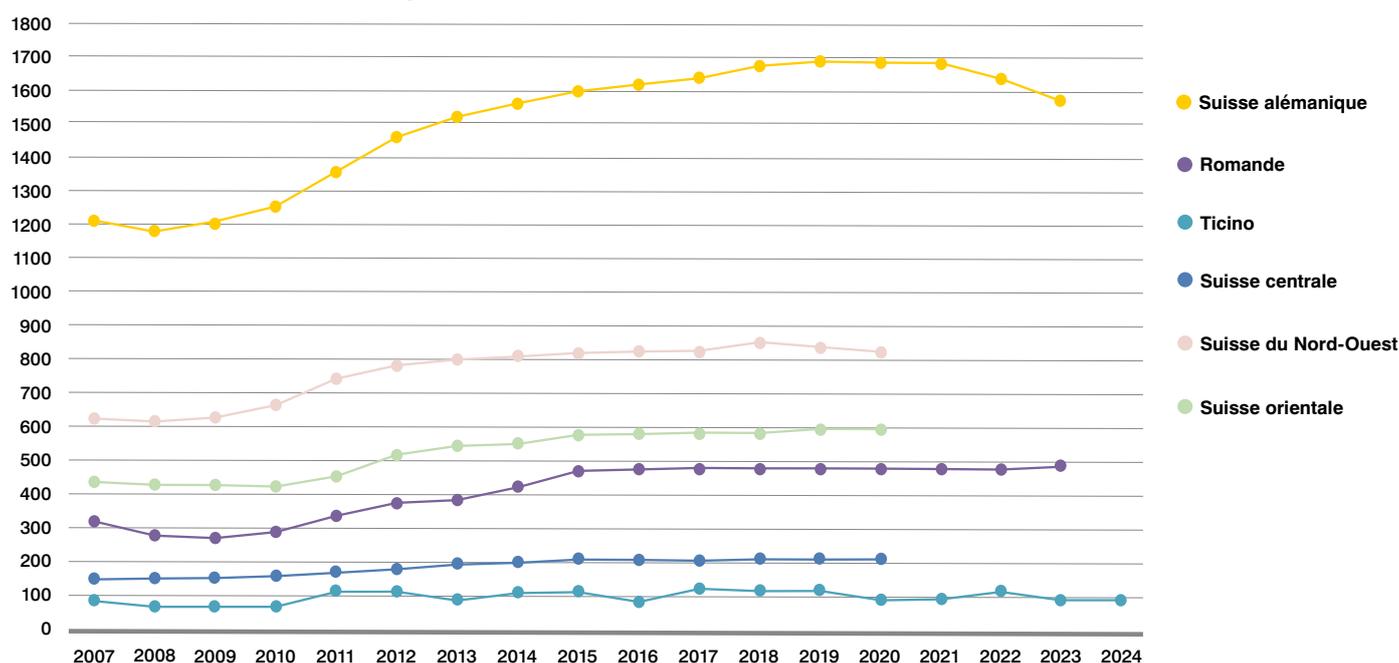
2024 suite à la démission unanime de l'ensemble du comité. Étant donné qu'il n'a pas été possible de trouver une nouvelle direction, la section a été dissoute le 31 décembre 2024. Ses membres ont dû faire le choix de rejoindre une autre section ou de

quitter l'association, ce qui a entraîné une baisse significative du nombre de membres à partir du 1er janvier 2025. Au 31 décembre 2024, l'ASTRM comptait 2123 membres.

### Evolution des membres par catégorie



### Evolution des membres par sections





KKK  
KKK KKK

Source image de couverture: Adobe Stock, p. 16: GettyImages

ASTRM | Bahnhofstrasse 7b | 6210 Sursee | +41 41 926 07 77 | info@astrm.ch | www.astrm.ch